

LES ENJEUX DU TRAVAIL SOCIAL D'INTERMÉDIATION D'APRÈS L'EXEMPLE DES PAYS-BAS

Évelyne Baillergeau et Jan Willem Duyvendak

ERES | *Espaces et sociétés*

2006/2 - n° 124-125
pages 223 à 241

ISSN 0014-0481

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-2-page-223.htm>

Pour citer cet article :

Baillergeau Évelyne et Duyvendak Jan Willem, « Les enjeux du travail social d'intermédiation d'après l'exemple des Pays-Bas »,
Espaces et sociétés, 2006/2 n° 124-125, p. 223-241. DOI : 10.3917/esp.124.0223

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Les enjeux du travail social d'intermédiation d'après l'exemple des Pays-Bas

Évelyne Baillergeau
Jan Willem Duyvendak

Au cours des dernières décennies, le souci de la « proximité » entre citoyens et pouvoirs publics ainsi que celui de la « cohésion sociale » en ville ont conduit à un essor considérable des métiers de l'intermédiation. En particulier dans le champ de la politique dite « de la ville », en France mais aussi dans bien d'autres pays voisins, divers dispositifs mis en place par les pouvoirs publics font appel à des acteurs spécifiques pour favoriser les relations de voisinage dans les quartiers où le vivre ensemble est perçu comme problématique. Mais la position de médiateur de ces nouveaux intervenants sociaux est souvent difficile à cerner. De plus, elle pose d'importantes questions en termes d'indépendance à l'égard des pouvoirs publics d'une part et des citoyens d'autre part : qui décide des problèmes qui sont à traiter, de la

Évelyne Baillergeau, sociologue, chercheuse à l'université de Montréal (Canada) et à l'Amsterdam School for Social Science Research de l'université d'Amsterdam (Pays-Bas)
evelyne.baillergeau@umontreal.ca
Jan Willem Duyvendak, professeur de sociologie à l'université d'Amsterdam (Pays-Bas)
W.G.J.Duyvendak@uva.nl

meilleure approche à adopter pour cela et au nom de qui orchestrer la médiation ? La pratique de la médiation renvoie donc à des questionnements qui touchent aux fondements de l'ordre social – et notamment à la théorie du conflit formulée par Georg Simmel (1908).

Aux Pays-Bas, la pratique de l'intermédiation constitue le corps d'une forme spécifique d'intervention sociale, l'*opbouwwerk*, qui signifie littéralement « travail de construction », sous-entendu « sociale ». Ce substantif ne fait écho à aucune notion courante en langue française mais l'*opbouwwerk* n'en est pas moins parent de formes d'intervention sociale courantes en France, comme l'animation socioculturelle ou l'éducation populaire. Cependant, l'*opbouwwerk* néerlandais a fait l'objet d'un processus de structuration plus poussé qui lui a permis d'acquérir une identité professionnelle plus affirmée. Aux Pays-Bas, en effet, les métiers de l'intermédiation ont connu un fort développement à partir des années 1960, en particulier au niveau de l'interface entre habitants et pouvoirs publics. Dans les années 1970, la rénovation des quartiers anciens des grandes villes a été le théâtre de fortes mobilisations parmi les habitants. Nombreux étaient ceux qui s'opposaient aux projets de rénovation formulés par les pouvoirs publics. Trouver une issue à des situations de blocage parfois très complexes est progressivement devenu le cœur de la mission d'intervenants spécifiques, nommés *opbouwwerkers*¹ et chargés d'organiser le face-à-face entre les parties opposées et de s'assurer que le point de vue de tous est exprimé et entendu. Depuis l'époque de la rénovation des quartiers anciens – en grande partie terminée au cours des années 1980 – cette pratique de l'intermédiation s'est trouvée mobilisée dans des contextes assez différents, parmi lesquels la médiation des conflits de voisinage et l'implication des habitants dans des projets d'aménagement du cadre de vie.

D'où ces intervenants sociaux d'un nouveau genre tirent-ils leur légitimité de médiateurs ? Quels sont les enjeux de la médiation qu'ils pratiquent ? En tant qu'intervenants sociaux, ils sont souvent appelés à faire émerger un point de vue qui a du mal à s'exprimer de lui-même. Cela les conduit-il à être des médiateurs « neutres » ou plutôt des médiateurs « engagés » en faveur de la défense de ce point de vue qu'ils contribuent à faire émerger ? Sont-ils chargés de faire passer un message émanant de ceux qui leur donnent mandat ?

Curieusement, malgré la longue histoire du travail social d'intermédiation et malgré la vivacité des débats sur l'intervention sociale dans les Pays-

1. Tout au long du texte, *opbouwwerk* désignera cette forme d'intervention sociale spécialisée dans l'intermédiation au niveau de l'interface entre habitants et pouvoirs publics, et *opbouwwerker* désignera le praticien de cette forme d'intervention sociale.

Bas des années 1970, force est de constater que les sociologues néerlandais se sont peu intéressés jusqu'ici à cette question de la nature de l'action du travail social d'intermédiation. Pourtant, la question du positionnement de l'intervenant social par rapport à ceux qui lui donnent mandat et par rapport à ceux auprès de qui il est censé intervenir est essentielle pour la légitimation de son action, de même que pour la transmission de son savoir-faire. Nous chercherons, dans un premier temps, à présenter plus précisément l'émergence, la maturation et les mutations récentes de la pratique de l'intermédiation au niveau de l'interface entre les habitants et les pouvoirs publics, à l'appui d'enquêtes menées récemment aux Pays-Bas². Dans un deuxième temps, nous proposerons une lecture critique des travaux existants sur l'analyse de ces pratiques. Enfin, sur la base de cette lecture critique ainsi qu'à l'aide d'éléments d'analyse fournis par d'autres auteurs, nous tenterons de qualifier plus précisément le type de médiation pratiqué aux Pays-Bas en vue de contribuer à l'élaboration de référentiels pour les pratiques de la médiation dans un contexte plus large.

L'OPBOUWWERK, UNE MÉTHODE D'INTERVENTION SOCIALE DANS LE CHAMP DE L'HABITAT

L'*opbouwwerk* est une méthode d'intervention sociale dont la mise au point a été très progressive. Dans l'immédiat après-guerre, les pouvoirs publics néerlandais souhaitent promouvoir la participation des citoyens à la reconstruction du pays, en particulier celle de régions rurales en grande difficulté économique. Il s'agit pour cela de mobiliser les habitants en vue de les inciter à prendre part au processus de reconversion économique de leur région. Le gouvernement néerlandais s'inspire alors de l'*organisation communautaire* développée aux États-Unis à l'époque de la modernisation économique à grande échelle (Inklaar, 1997), pour mettre au point une méthode de mobilisation des citoyens basée sur la participation à des projets collectifs : l'*opbouwwerk*. Ce dernier n'en est pas moins également l'héritier de pratiques sociales plus anciennes que l'on peut rattacher à l'éducation populaire néerlandaise. À partir de la fin du XIX^e siècle, diverses initiatives – émanant le plus souvent de la bourgeoisie lettrée – ont tenté d'édifier le « petit peuple » selon des principes et des méthodes d'animation proches des pra-

2. Le matériau empirique qui a nourri cet article est en grande partie fourni par une recherche doctorale, basée sur une cinquantaine d'entretiens recueillis entre 1996 et 2002 auprès de praticiens du terrain, de représentants du monde associatif, de responsables politiques et d'observateurs extérieurs dans plusieurs villes des Pays-Bas mais principalement à Rotterdam : Évelyne Baillergeau, *L'opbouwwerk, la promotion de la participation des habitants aux Pays-Bas entre militantisme et pratique professionnelle*, université de Grenoble II, 2002.

tiques développées à la même époque dans d'autres pays européens, notamment l'Allemagne et le Danemark. L'apport américain d'après-guerre a cependant été important. Pour reprendre les termes d'une des pionnières de l'*opbouwwerk* néerlandais, Jo Boer, qui a elle-même observé les pratiques américaines dès la fin des années 1940, on y a trouvé les mots et la méthode pour désigner ce que l'on pratiquait aux Pays-Bas depuis longtemps déjà (Boer, 1960). La confrontation avec l'exemple américain a aussi permis d'en préciser la perspective en fonction de l'air du temps : l'intégration des masses populaires dans la société moderne.

L'*opbouwwerk* néerlandais consiste alors à promouvoir une place pour le point de vue des habitants dans la mise en œuvre de diverses politiques publiques, essentiellement sur le terrain de l'implantation d'équipements collectifs et de l'aménagement du cadre de vie. Cette méthode est dans un premier temps utilisée par divers intervenants des politiques en question, procédant à des enquêtes sur les besoins locaux réalisées par et auprès des habitants, sur un mode assez proche des prescriptions américaines. Le ministère du Travail social, fondé en 1952, devient rapidement le promoteur de toutes sortes de pratiques innovantes en matière d'intervention sociale (De Haan et Duyvendak, 2002). En particulier, il stimule l'émergence de l'*opbouwwerk* en apportant des financements spécifiques aux municipalités désireuses de réaliser de telles enquêtes sur les besoins locaux. Progressivement, la mise en œuvre de cette méthode fait l'objet de postes spécifiques, au fur et à mesure que d'une part le monde de l'intervention sociale néerlandaise se structure tout en se diversifiant, et que d'autre part l'analyse sociologique des problèmes sociaux s'impose comme base de la définition de l'intervention sociale.

D'abord principalement ancré dans les fiefs de l'éducation populaire néerlandaise en milieu rural, l'*opbouwwerk* se développe en milieu urbain au cours des années 1950, en parallèle de la multiplication des opérations d'aménagement de nouvelles zones urbaines périphériques. Puis, à la fin des années 1960 et surtout au cours des années 1970, l'implantation urbaine de l'*opbouwwerk* se poursuit dans le cadre de la rénovation de l'habitat dans les quartiers anciens. En de nombreux endroits, les habitants sont fortement mobilisés contre les projets de rénovation émanant des pouvoirs publics qui visent à une recomposition radicale de la structure du quartier et souvent à l'éviction des habitants en place. Dans certaines villes comme Rotterdam, les deux parties font appel à des intervenants spécifiques, des médiateurs, chargés de faciliter la concertation entre les parties engagées, en coopération avec les principaux intéressés ainsi que des experts techniques chargés d'aider les habitants à formuler des contre-projets d'aménagement. Les médiateurs en question pratiquent l'*opbouwwerk* ; ils sont pour cela payés par les pouvoirs publics et affectés auprès des habitants à la condition que ceux-ci soient orga-

nisés en association. Le mandat donné aux praticiens émane alors à la fois des pouvoirs publics et des associations d'habitants.

Pour plus d'un observateur peu familier de la culture politique néerlandaise, cette position d'intermédiaire financé par l'une des deux parties impliquées peut sembler contre nature. Elle est cependant rendue possible, à la fois par la vigueur des associations d'habitants qui, de par leur audience dans la population résidente, ont les moyens de poser leurs conditions aux autres parties, et par la bienveillance des pouvoirs publics qui préfèrent donner les moyens à l'opposition habitante de structurer et de faire-valoir son point de vue plutôt que de voir ses projets d'aménagement rejetés *a posteriori*. Concrètement, il s'agit alors pour les *opbouwwerkers* de mobiliser l'ensemble de la population concernée en vue de participer aux réunions de préparation des travaux de rénovation du quartier. Ils doivent aussi s'assurer que tous les points de vue sont exprimés au cours de la réunion. Leur rôle, en tant que professionnels placés au service des habitants, est enfin de gérer au jour le jour les relations avec les pouvoirs publics et les autres intervenants de la rénovation de l'habitat ancien, notamment les bailleurs sociaux et les services techniques. La figure de l'*opbouwwerker* s'épanouit alors en tant qu'expert, non au sens d'expert d'un domaine spécifique des politiques urbaines, mais plutôt dans la perspective définie par Saul Alinsky : un expert de l'intermédiation, à la fois aiguillon et animateur de la négociation (Médard, 1969).

Une telle situation conduit un certain nombre d'*opbouwwerkers* à prendre ostensiblement fait et cause pour le point de vue des habitants, et parfois à s'opposer vigoureusement aux pouvoirs publics, ce qui n'améliore pas l'image de l'*opbouwwerk* auprès de certains, en particulier dans les milieux politiques de l'époque. Les critiques émises à l'encontre des nouvelles formes d'intervention sociale prennent principalement deux directions. Certains s'interrogent sur la valeur ajoutée réellement apportée par les intervenants sociaux quand ceux-ci adoptent complètement le point de vue des habitants. Cela n'illustre-t-il pas le caractère superflu de leur fonction ? D'autres s'interrogent sur la solide alliance entre les habitants « bénévoles » et les intervenants sociaux « professionnels » : n'a-t-elle pas conduit à une grande dépendance des habitants vis-à-vis des intervenants sociaux ? Leur action n'est-elle pas dans ce cas néfaste en ce qu'elle a plutôt tendance à bloquer (plutôt qu'à encourager) l'« émancipation³ » des habitants ? À l'heure de la crise économique du début des années 1980, de telles critiques reçoivent un écho favorable parmi les dirigeants politiques néerlandais qui procèdent à des coupes drastiques dans les budgets alloués aux intervenants sociaux (autant au niveau des pouvoirs publics nationaux que locaux). Fer de lance de l'opposition aux pouvoirs publics parmi les travailleurs sociaux, les

3. Pour reprendre un thème très en vogue à l'époque.

opbouwwerkers en font les frais les premiers et, au milieu des années 1980, l'*opbouwwerk* néerlandais est au plus mal.

Mais peu après, à la fin de la décennie, la découverte dans les villes néerlandaises de poches de pauvreté persistante – malgré le retour de la croissance économique – favorise une implication particulièrement forte des pouvoirs publics dans la lutte contre l'« exclusion » qui émerge comme nouveau thème d'intervention publique dans bien des pays européens. Indirectement, la pratique de l'intermédiation sociale en bénéficie pour tenter de (re-)mettre en contact deux mondes qui s'ignorent, les « exclus » et le reste de la société. Rapidement, l'*opbouwwerk* renaît en divers endroits du pays. Dans certaines villes comme Rotterdam, l'*opbouwwerker* devient un spécialiste patenté de l'intermédiation dans les quartiers où le vivre-ensemble fait problème et où il tâche de susciter des dynamiques pour « renforcer la cohésion sociale ». Ainsi, là même où, dans d'autres pays voisins, la mise en œuvre des « nouvelles politiques urbaines » a plutôt généré de nouvelles professions pour concevoir des activités de développement social sur une base collective, l'*opbouwwerker* néerlandais trouve sa place en apportant avec lui des années d'expérience dans bien des cas (Baillergeau et Schaut, 2001). Dans ce contexte de renaissance, il est difficile d'évaluer précisément le nombre de praticiens de l'*opbouwwerk*. Dans une étude datant de 1999 et portant sur l'ensemble du pays, Mart Dozy estime à un peu plus de 200 le nombre d'organismes sociaux qui emploient des salariés dont l'*opbouwwerk* constitue le corps de l'activité professionnelle ou dont une partie des activités requiert la mise en œuvre de la méthode *opbouwwerk*, soit au total 1 300 professionnels environ (Dozy, 1999⁴).

Dans les faits, la méthode *opbouwwerk* a fortement évolué du point de vue de son contenu au cours des dernières décennies. Au départ, l'*opbouwwerk* était avant tout une méthode visant à la mobilisation d'un public sur des thèmes qui le concernent – selon l'analyse retenue par les promoteurs de cette méthode – mais sur lesquels ce public n'est pas déjà mobilisé, ou du moins pas de la manière dont les promoteurs de cette méthode l'entendent. Sur le terrain de la rénovation des quartiers anciens dégradés au cours des années 1970, l'*opbouwwerk* s'affirme aussi comme une méthode de médiation entre des habitants déjà fortement mobilisés et des pouvoirs publics qui les financent, bien que la médiation orchestrée par les *opbouwwerkers* soit plutôt orientée du côté de la défense des habitants. Dans le cadre des nouvelles politiques urbaines à partir du début des années 1990, la méthode *opbouwwerk* est mise en œuvre pour appréhender un nouveau public, rarement initié à la mobilisation collective spontanée, peu homogène et de ce fait difficile à cerner pour les pouvoirs publics et pour les autres intervenants de ces nou-

4. Pour une population totale de 16 millions d'habitants environ.

velles politiques. La médiation opérée par les *opbouwwerkers* vise alors à accorder les habitants entre eux plutôt qu'à accorder les habitants aux pouvoirs publics auxquels ils s'opposent peu. La médiation n'est alors pas tant « verticale » qu'« horizontale ». La mission de médiation entre pouvoirs publics et citoyens demeure cependant : les praticiens de l'*opbouwwerk* peuvent être amenés à faire office de traducteurs des aspirations des habitants auprès de pouvoirs publics qu'ils cherchent à mobiliser pour répondre à des attentes précises des habitants. Le repérage de ces aspirations implique une présence durable sur le terrain et une excellente connaissance des habitants et des méandres des réseaux d'influence qui structurent la vie sociale de ces quartiers. Dès lors la méthode *opbouwwerk* est donc composite et peut être adaptée en fonction des besoins des destinataires en matière de promotion de la participation.

LE REGARD DES CHERCHEURS NÉERLANDAIS SUR LE TRAVAIL SOCIAL D'INTERMÉDIATION

L'élaboration de cette brève histoire de la mise au point de la méthode *opbouwwerk* a permis d'observer l'abondance et la richesse de la littérature néerlandaise consacrée à l'histoire du travail social néerlandais. Pourtant, force est de constater la rareté des travaux scientifiques qui permettent de déterminer les fondements théoriques de la pratique de l'*opbouwwerk* et l'évolution du sens de l'action des praticiens. De la même manière, la position de médiateur de l'*opbouwwerker* a été peu explorée par les chercheurs néerlandais. Pourtant, on l'a dit, l'intervention sociale a fait l'objet de virulentes polémiques dès les années 1970. Les protagonistes sont non seulement des représentants de partis politiques mais aussi des sociologues et des philosophes. Les travaux de ces derniers ont depuis été fortement remis en cause car ils se limitent pour l'essentiel à une analyse des intentions politiques en matière d'intervention sociale et ne reposent que très peu sur l'observation empirique des pratiques menées sur le terrain. Il semble cependant intéressant, dans la perspective de la compréhension de la position de médiateur de l'*opbouwwerker*, de retracer rapidement ces travaux qui fournissent quelques éléments théoriques essentiels pour constituer un cadre d'analyse des pratiques observées sur le terrain.

Dans l'ensemble, bien que limitée, l'implication des spécialistes de la sociologie dans le champ de l'action sociale néerlandaise est assez ancienne. En effet, des travaux de recherche entrepris par des « sociologues » ont accompagné la diversification des formes du travail social tout au long des années 1930 jusqu'aux années 1950. Tout comme en France, ces premiers travaux de recherche étaient surtout descriptifs et orientés vers la promotion du travail social en tant que nouvelle pratique, sous l'impulsion des pouvoirs

publics et des organisations caritatives privées. À partir du début des années 1960, la recherche néerlandaise sur le travail social s'épanouit pour devenir plurielle et polémique suite, en particulier, à la publication d'une dénonciation argumentée de la « lutte contre l'asocialité » comme horizon de l'aide sociale prodiguée par les travailleurs sociaux néerlandais dans les années 1950 (Milikowski, 1961). C'est à cette même époque que les méthodes de travail social se diversifient aux Pays-Bas et que naît, dans quelques universités néerlandaises, une nouvelle discipline, l'andragologie. L'objet de cette dernière est l'analyse des formes de travail social qui s'adressent aux adultes et leur traduction dans l'enseignement professionnel destiné aux travailleurs sociaux⁵. L'andragologie s'engage rapidement dans la critique des conceptions dominantes de l'intervention sociale, et c'est notamment au sein des « andragologues » néerlandais qu'éclate, dans le courant des années 1970, un virulent débat dont la teneur n'est pas sans rappeler le débat ouvert en France par la publication d'un numéro spécialement consacré au travail social dans la revue *Esprit* en 1972.

Tout d'abord, aux Pays-Bas, la critique émane de quelques chercheurs dont l'andragologue Arjo Nijk qui, sans être fondamentalement marxiste, va considérablement inspirer d'autres observateurs qui s'inscrivent plus directement dans ce courant de pensée, dont l'historien Henk Michielse. Ces chercheurs réfutent le postulat des fondateurs de l'andragologie néerlandaise tels que Tonko T. ten Have, selon lequel le travail social ne doit viser qu'à influencer sur les individus et les groupes d'individus et non à changer la société dans son ensemble (ten Have, 1973). Arjo Nijk, suivi par les marxistes, met en évidence la duplicité de ce travail social promu par le gouvernement et par les sociologues homologués, qui peut tout autant conduire à l'émancipation du public visé qu'à sa domination (Nijk, 1972 ; Michielse, 1977). De fait, c'est surtout la domination que ces auteurs mettent en lumière dans leurs analyses du travail social mené sous l'égide du ministère du Travail social, devenu ministère de la Culture, des Loisirs et du Travail social en 1965. À ce point, on retrouve un peu la perspective retenue par leurs collègues français à l'époque, visant surtout à la dénonciation d'une politique orchestrée par le haut (Donzelot, 1977 ; Verdès-Leroux, 1978). Mais, en même temps, les auteurs néerlandais n'excluent pas totalement l'éventualité d'une théorie positive du travail social dont l'objet serait d'émanciper les masses et, pour finir, de changer radicalement la société. Ainsi les andragologues marxistes estiment que la pratique du travail social peut, en théorie, conduire tant à la

5. L'« andragogie », le support d'étude de l'andragologie, est ainsi dénommée par différence de la « pédagogie » qui a l'enfance pour public. Ce nouveau domaine de recherche et d'enseignement est formellement et culturellement indépendant des formations menant au travail social proprement dit, enseignées dans des écoles spécifiques.

domination qu'à l'émancipation de son public, même si l'essentiel reste à faire en matière d'émancipation. En cela ils laissent la porte ouverte aux déclarations d'intention de nombreux travailleurs sociaux de l'époque qui, sur le terrain et dans les écoles de travail social, en appellent aux expériences collectives et historiques de la classe ouvrière (Mommen et Repriels, 1976 ; Duyvendak, 1999). C'est un travail de conscientisation des masses que ceux-ci prônent en faveur de la quête de leur bien-être et de leur émancipation face à la tutelle des « classes dirigeantes ».

Certains *opbouwwerkers* ayant pris fait et cause pour les habitants dans la rénovation des quartiers anciens s'inscrivent clairement dans cette conception de l'intervention sociale (Baillergeau, 2002). Plus ou moins consciemment, leur action suit les préceptes de l'action sociale inspirée par l'Américain Saul Alinsky et popularisée aux Pays-Bas à partir de 1971 par Piet Reckman. Alinsky, lui-même sociologue mais aussi praticien de l'organisation communautaire à Chicago, voyait en son activité professionnelle un outil d'agitation, de résistance et de conflit face à la grande industrie de la prospérité, à mettre au service des populations opprimées – sans pour autant nier que les travailleurs sociaux contribuaient souvent à participer à la perpétuation de ce système. Il pensait cependant que les travailleurs sociaux pourraient promouvoir l'avènement d'une société juste en organisant leur public sur la base de petits groupes et en les considérant comme des compagnons de lutte et non des subordonnés. De même dans les années 1970, Piet Reckman admet aussi la compromission de fait de nombreux travailleurs sociaux à travers leur contribution au maintien de l'ordre établi, promu par la politique du gouvernement. Il voit cependant la possibilité pour les travailleurs sociaux, et notamment pour les *opbouwwerkers*, d'avoir recours à l'action sociale pour construire une nouvelle société proprement socialiste (Reckman, 1974).

Mais peu après, un autre courant d'analyse se développe, qu'on dit progressiste libertaire. Il remet fondamentalement en cause la thèse du caractère double du travail social néerlandais. Ce nouveau courant prend pied sur les travaux hétéroclites de divers chercheurs, les marxistes précédemment cités mais aussi d'autres sociologues que l'on pourrait qualifier de réformistes (Vuijsje, 1977) ainsi que quelques autres, d'obédience libérale (Daalder, 1974). Des conclusions tirées par ces sociologues, les tenants de ce nouveau courant retiennent que le travail social, tel qu'il est alors promu par le gouvernement central, ne résulte pas tant, dans un premier temps, de l'analyse objective des besoins des citoyens que de la mise en place d'une politique autonome de développement du secteur social (Peper, 1972). Puis, la critique se fait plus radicale et il ressort alors des analyses en vogue que l'essor de l'intervention sociale reposerait surtout sur les besoins d'un corps professionnel en cours de constitution (Vuijsje, 1977). Mais beaucoup se cantonnent à souligner la *futilité* du travail social – apportant ainsi une certaine

caution scientifique aux coupes budgétaires opérées dans le secteur de l'aide sociale, quelques années plus tard. Le philosophe Hans Achterhuis, lui, va plus loin et dénonce, en 1979, la *perversité* des pratiques du travail social qui représenterait selon lui un véritable gaspillage de moyens mais qui serait aussi l'instrument d'une nouvelle forme de domination des individus par les travailleurs sociaux. Selon lui, ces derniers plaqueraient sur leur public une analyse totalement hétéronome de leurs besoins (Achterhuis, 1980).

La radicalisation des analyses des libertaires se retourne alors contre les marxistes. Ces derniers, à la suite de Nijk, se trouvent accusés de promouvoir une intervention sociale qui prétend mieux savoir que les individus ce qui est bon pour eux, et de cautionner la reproduction d'un paternalisme qu'ils dénoncent par ailleurs (celui guidé par « l'idéologie dominante »). Pour les libertaires – dont Achterhuis – il semble illusoire de penser que le travail social puisse contribuer à modifier les rapports sociaux. Seuls les individus, selon eux, pourraient s'émanciper en restant fidèles à leurs propres normes considérées comme déviantes par l'idéologie dominante et appelées à être remodelées dans le projet collectiviste des marxistes. On retrouve ainsi chez Achterhuis l'exaltation de la marginalité des foucaaldiens français mais aussi une autre idée forte, extérieure à la pensée de Michel Foucault : le primat de l'autonomie de l'individu qui ôte toute légitimité à l'intervention des travailleurs sociaux⁶.

On peut remarquer qu'une part importante du travail de recherche mené et rapporté dans l'ensemble des ouvrages cités consiste à déceler des orientations théoriques visées explicitement ou implicitement par les travailleurs sociaux : il s'agit en effet de déterminer le sens de leur action à travers leurs pratiques professionnelles auprès des « classes dominées », et ce malgré des opinions divergentes sur la place de l'autonomie des individus chez les libertaires et les marxistes néerlandais. Le travail social est-il un outil de changement social ou de reproduction sociale ? Comme pour les travaux français de l'époque, le travail social s'inscrit, pour ces auteurs néerlandais, dans une logique cohérente et unifiée. Dans un cas, cette logique est celle du contrôle social et de la domination ; dans l'autre cas, elle est celle de l'émancipation – même si ce second cas reste minoritaire. Pour la plupart, les observateurs critiques du travail social restent à l'écart des pratiques des travailleurs sociaux sur le terrain. Certains d'entre eux formulent une critique essentiellement théorique – à l'instar d'Achterhuis dans le livre duquel les exemples

6. Achterhuis est en effet non seulement inspiré par les travaux de Michel Foucault mais aussi par ceux d'Ivan Illich sur le corps médical, desquels il retire cette idée de « perversité » quand il observe les prestations hétéronomes des travailleurs sociaux (Gouws, 1988). L'exaltation de l'autonomie, chère à Achterhuis et à ses partisans, viendrait aussi probablement d'Illich (Duyvendak, 1999).

empiriques ont tout au plus une valeur anecdotique. D'autres se limitent à l'analyse des inflexions de la politique formulée par le ministère du Travail social et considèrent implicitement que cette politique reflète fidèlement la mise en œuvre de l'intervention sociale sur le terrain (Peper, *op. cit.*).

De la même manière, les théoriciens libéraux et chrétiens-démocrates ne se sont pas beaucoup embarrassés de l'analyse des pratiques dans leur critique des travaux des néomarxistes. À partir de la seconde moitié des années 1970, ils mettent en cause la professionnalisation de l'accompagnement social qui crée la demande plus qu'elle ne libère l'individu et ils relient cette crise de l'accompagnement social à la « crise de l'État providence » qui émerge en tant que thème transversal dans la plupart des démocraties libérales à cette époque. Ainsi, le sociologue Zijderveld dénonce les effets pervers de l'intervention sociale qui favoriserait, selon lui, l'assistantat et inhiberait la spontanéité des initiatives citoyennes (Zijderveld et Adriaansens, 1981 ; Zijderveld, 1983 ; Michielse, 1989). Cette analyse critique de Zijderveld reçoit un écho considérable dans le monde politique néerlandais dont le souci majeur est désormais la maîtrise des dépenses publiques selon les exemples américain et britannique. À l'aube des années 1980, on voit s'épanouir une nouvelle façon de concevoir l'action des pouvoirs publics en faveur du bien-être des citoyens : là où il s'agissait auparavant de promouvoir l'émancipation des citoyens et la démocratisation des politiques publiques, il s'agit dorénavant de promouvoir l'autonomie et la prise en charge des citoyens par eux-mêmes. Le souci de démocratisation des politiques publiques n'est plus, lui non plus, une priorité gouvernementale, ou du moins ce souci est interprété d'une façon nouvelle : il n'est plus question de promouvoir activement la participation des citoyens dans ces politiques mais de rendre ces dernières « lisibles » voire « transparentes ». L'idée de participation des citoyens n'est pas remise en cause en tant que telle mais celle-ci n'est plus conçue comme devant s'épanouir grâce à l'entremise d'un agent spécifique. Malgré leur impact sur les inflexions politiques en matière de financement public du travail social, il n'en demeure pas moins que ces travaux universitaires n'apportent pas grand-chose sur la réalité des pratiques du travail social sur le terrain.

Vers 1982, autant la gauche que la droite néerlandaises partagent l'opinion que l'intervention des professionnels peut mettre en danger l'autonomie des citoyens. Tous considèrent alors que les adultes n'ont pas besoin d'être éduqués par d'autres ; ils doivent simplement s'épanouir de manière autonome. En plus des coupes dans les budgets publics accordés au travail social, ce désaveu de l'intervention sociale a aussi signifié une bien moindre attention de la part des chercheurs néerlandais pour le travail social et, pour finir, l'abandon de l'andragologie comme discipline académique. Ainsi, le virulent débat que les Pays-Bas ont connu vers 1980 sur le sens et la légitimité de l'intervention sociale a conduit à une crise durable de la recherche scientifique

dans ce domaine. La « relance » de l'*opbouwwerk* à la fin des années 1980 a été principalement le fait de personnalités issues du monde professionnel. Ces dernières ont cependant tenté de mobiliser l'intérêt de la communauté scientifique pour mener une réflexion sur les pratiques. En parallèle de la création de nouvelles institutions de promotion de la méthode *opbouwwerk*, elles ont notamment commandé de nouveaux manuels à l'intention des praticiens et des étudiants des écoles de travail social, ainsi que diverses enquêtes sur l'état de la profession et son implication dans les nouveaux thèmes des politiques sociales ; elles ont aussi suscité la création – en 1990 – d'une nouvelle chaire à l'université de Rotterdam consacrée à l'analyse des « fondements scientifiques de l'*opbouwwerk* ».

Mais l'implication des chercheurs est très progressive. Dans un premier temps, les rares chercheurs qui ont entrepris de traiter du travail social à la fin des années 1980 et au tournant des années 1990 se sont soit situés au plus près des pratiques du terrain, soit ont pris beaucoup de distance par rapport à celles-ci. Ainsi, pendant que certains se limitaient à une analyse essentiellement descriptive des projets menés (Broekman, 1990 et 1991), d'autres devaient sur l'essence profonde de l'action des *opbouwwerkers* sur la base des travaux des pionniers de l'*opbouwwerk* (Vreeswijk, 1996). La non-directivité – des praticiens vis-à-vis des aspirations des habitants – prônée par les pionniers est érigée en principe sacré et repris, comme tel par tous mais elle n'est pas questionnée au-delà de l'adoption du principe. De cette manière, les thèmes qui dominaient autrefois les débats des chercheurs se sont *trouvés évités*, notamment la question du positionnement des *opbouwwerkers* par rapport aux habitants et par rapport aux pouvoirs publics. Ce n'est qu'assez récemment que s'est développée une réflexion un peu plus ambitieuse sur ces thèmes tout en étant ancrée dans l'analyse empirique des pratiques sur le terrain. Cette nouvelle perspective de travail a aussi contribué à raccrocher le champ de l'*opbouwwerk* à celui d'autres formes d'intervention sociale en cherchant à mieux cerner les spécificités de celui-ci tout en participant à la réflexion globale sur le devenir de l'intervention sociale. Cette réflexion a également connu un regain de vitalité dernièrement ; de nombreuses occasions de débat sont notamment offertes par diverses revues telles que le *Tijdschrift voor de Sociale Sector*, une revue mixte, animée par des journalistes, des chercheurs, des enseignants et des représentants des professionnels du terrain.

L'OPBOUWERKER, UN TIERS ENGAGÉ ?

Dans le contexte social et politique des années 1990, le débat sur l'indépendance des professionnels tel qu'il a été posé dans les années 1970 semble avoir gardé toute sa pertinence. L'intervenant social est-il en mesure d'inté-

grer les préoccupations des habitants dans son action et dans quelle mesure peut-il se détacher de ses propres intérêts personnels ? De quelle marge de manœuvre dispose-t-il par rapport au mandat confié par les pouvoirs publics qui financent son action ? Quelque dix années de pratique depuis la relance fournissent un riche matériau à de nouvelles analyses sur le sens de l'intervention sociale dans un nouveau contexte. Maintenant que la classe politique ainsi que divers acteurs du terrain – tels que les bailleurs sociaux et la police – s'inquiètent régulièrement au sujet des problèmes du vivre ensemble dans les quartiers populaires et tendent à intervenir d'une manière plus directive – voire même plus répressive – qu'auparavant, les intervenants sociaux de l'intermédiation doivent se positionner. La non-directivité prônée par les pionniers n'est plus à l'ordre du jour. L'*opbouwwerk* est-il une méthode permettant d'intervenir de manière forte dans les quartiers sans tenir compte des aspirations de la population résidente ? Ou s'agit-il de prendre fait et cause pour certaines aspirations et certains intérêts ? Et si oui lesquels, quand il apparaît que les habitants des quartiers populaires sont beaucoup plus divisés sur les actions à mener dans leur quartier qu'ils ne l'étaient à l'époque de la rénovation des quartiers anciens évoquée plus haut ? Ces questions sont d'ailleurs rendues d'autant plus urgentes par le développement d'un climat conflictuel dans certains quartiers – opposant parfois des habitants entre eux, parfois certains habitants et des institutions publiques ou parapubliques quand ces dernières interviennent dans leur quartier.

L'analyse des intentions des promoteurs de l'*opbouwwerk* à partir de la fin des années 1980 et celle de diverses pratiques actuelles montrent clairement une inflexion dans le positionnement de l'*opbouwwerker* par rapport à la normativité de son métier : en réaction aux accusations d'avoir été trop partiaux en s'inscrivant ostensiblement du côté des habitants à l'époque de la rénovation des quartiers anciens jusqu'à parfois en perdre toute objectivité, les *opbouwwerkers* se sont de plus en plus positionnés en tant que « tiers » (*derden* en néerlandais), en tant qu'intermédiaires extérieurs contribuant à intervenir sur les relations conflictuelles entre les pouvoirs publics et les habitants, dans la mise en œuvre des politiques concernant ces derniers. Cette position complexe implique un regard extérieur, critique mais constructif et coopératif. Ainsi, les pouvoirs publics ne sont plus vus comme un ennemi *a priori* – comme ils l'avaient souvent été à l'époque de la rénovation des quartiers anciens – mais comme un partenaire, capable de dépasser ses intérêts propres pour favoriser le soutien des habitants dans leurs initiatives de participation (Duyvendak, 1997). Mais ne pourrait-on pas préciser un peu plus encore cette position de tiers ?

La qualification de l'*opbouwwerk* en termes de tiers évoque aussi les travaux de Maurice Blanc (1995) ainsi que, indirectement, ceux de Georg Simmel (1908) et de Michel Marié (1989). Pour Maurice Blanc, la figure du

tiers apparaît dans la recherche d'un référentiel de la médiation – entre habitants et autorités locales – animée par divers professionnels de terrain dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de la ville en France. Dans ce contexte, la médiation porte sur la mobilisation d'acteurs animés par des principes de légitimité différents. Mais, plus fondamentalement, la notion de tiers renvoie à la notion de conflit qui se trouve au cœur même des fondements de l'ordre social.

Cette notion s'est ainsi imposée aux fondateurs de la sociologie et en particulier à Georg Simmel qui, le premier, a élaboré une théorie du conflit. C'est là qu'apparaît la figure du tiers-médiateur. Pour lui, le conflit est un « processus positif de la vie sociale » (contrairement à d'autres théoriciens qui y voyaient une anomalie dans le processus d'intégration d'une société donnée) dont il offre une typologie assez détaillée – conflits familiaux, inter-étatiques, politiques, religieux, syndicaux, etc. (Birnbaum, 1992). Simmel s'intéresse aussi au règlement des conflits. Après avoir défini la figure de la dyade, relation sociale élémentaire à deux entités, il dessine à travers la figure de triade (*verbindung zu dreien*) une relation sociale à trois entités dont l'une des trois peut intervenir comme médiateur dans la relation entre les deux autres (Wolff, 1964). Son action vise alors à « diminuer la dimension affective du conflit en étant plus impartial dans la mesure où ses propres intérêts le tiennent à l'écart du conflit » (Birnbaum, *op. cit.*).

À cette figure du tiers impartial, Maurice Blanc oppose celle du tiers engagé, qu'il dégage du personnage du *passer* défini par Michel Marié : dans son histoire des sciences sociales à partir de sa propre expérience de la recherche, ce sociologue retrace son cheminement au contact des aménageurs et ingénieurs du territoire (Marié, *op. cit.*). Le passer qu'il se voit être devenu opère à l'interface entre deux mondes : la recherche en sciences sociales et l'administration d'État, notamment le ministère de l'Équipement, alors que les relations entre ces deux mondes étaient très peu développées. Il est un traducteur qui donne sens au monde qu'il observe pour un autre monde qui en est extérieur. Au cours de ses années d'exercice, Michel Marié a observé des passeurs dans bien d'autres contextes ; par exemple dans le domaine de l'intégration des populations d'origine étrangère où certains, plus engagés que d'autres dans le processus d'intégration à la société d'accueil, facilitent la transition pour d'autres immigrants. « Le passer est par définition un être ambigu, pluridimensionnel, c'est-à-dire à la fois un prêteur, un logeur, un écrivain public, parfois un constructeur, un confident qui tire son service, son pouvoir et ses revenus de sa qualité médiatrice entre deux sociétés, entre le monde des origines et le monde de l'immigration, entre le bidonville et la ville, entre l'opacité du bidonville et la relative transparence des règles administratives, entre l'invisible et le visible. » (Marié, *op. cit.*) Maurice Blanc voit en ce passer un tiers engagé, qu'il retrouve dans d'autres figures de la

médiation avec les habitants dans le cadre de la Politique de la ville, visant à « aider les groupes démunis à s'exprimer, à se faire entendre et à faire reconnaître leurs droits ». Ce tiers engagé est investi d'une mission particulière, le plus souvent issu d'un autre milieu que celui où il opère mais « il prend fait et cause pour eux, avec compétence et efficacité » (Blanc, 1995).

Qu'est ce que l'observation du terrain néerlandais apporte à la division théorique entre ces deux types de tiers, l'impartial et l'engagé ? À quelles pratiques ces deux figures font-elles écho ? À nouveau, nous pouvons noter une évolution au cours des dernières décennies. À l'origine, le profil de l'*opbouwwerker* était vraiment conçu comme celui d'un intervenant impartial qui devait mettre en œuvre la non-directivité vis-à-vis des initiatives des habitants. Or, même s'il n'influait pas directement sur l'orientation des choix des habitants, il devait inscrire son action dans la ligne directrice fixée par son mandat, qui était d'amener ces habitants vers l'intégration à la société moderne. De ce fait, la non-directivité ne concernait pas tous les niveaux de l'action menée. De plus, l'intervenant social n'était pas vraiment un tiers mais avant tout un mobilisateur envoyé par les pouvoirs publics auprès des populations en difficulté.

Au cours des années 1970, l'*opbouwwerker* devient plus clairement un médiateur. Bien qu'il soit financé par l'une des deux parties, il se trouve mobilisé quand le conflit est déjà déclaré et quand il est reconnu comme médiateur par les deux parties qui, toutes les deux, recherchent une issue au conflit. En ce sens, il s'agit bien d'un tiers mais celui-ci n'est bien souvent pas impartial. C'est plutôt un tiers engagé du côté des habitants auxquels il a tendance à s'identifier. Mais l'accusation selon laquelle les *opbouwwerkers* ont agi en suivant leur propre intérêt (Daalder, *op. cit.* ; van Doorn et Schuyt, 1978, Vuijsje, *op. cit.*) ne semble pas interférer dans ce processus puisque ces intérêts sont globalement extérieurs au conflit – ils ont plutôt traité à l'affirmation de leur position professionnelle. On peut cependant noter que, dans bien des cas, l'*opbouwwerker* n'agit pas seulement en tant que tiers, car son action vise aussi à mobiliser les habitants restés silencieux – il ne l'est même pas du tout dans les cas où la population résidente n'est pas spontanément mobilisée par les problèmes de la rénovation de l'habitat, ce qui a été le cas dans certains quartiers de Rotterdam. Dans la situation où l'*opbouwwerker* tend à suivre l'idée de Saul Alinsky, il n'est pas vraiment un tiers puisqu'en tant qu'animateur d'opposition il participe parfois à l'identification d'un « ennemi commun » qui va souder le groupe d'habitants, et il peut même prendre part à la naissance d'un conflit ; s'il agit en tant que médiateur, ce n'est que dans la seconde phase de son intervention auprès du groupe d'habitants, quand celui-ci est clairement devenu une partie engagée dans la négociation. Il y a donc d'abord une dyade au sens de Simmel qui peut devenir triade si l'animateur se pose en médiateur.

Depuis les débuts de l'investissement des *opbouwwerkers* dans les politiques de promotion de la cohésion sociale en milieu urbain, les conditions d'analyse sont à nouveau complexes. Dans ce contexte, l'*opbouwwerker* peut être tour à tour médiateur et mobilisateur. Il n'agit donc pas seulement en tant que tiers. Le plus souvent, l'*opbouwwerker* qui est appelé à intervenir en tant que tiers est investi comme tel par les pouvoirs publics qui financent son activité. Dans certains cas, ces mêmes pouvoirs publics constituent une des parties en conflit, en cas d'opposition des habitants à un projet mené par les pouvoirs publics, par exemple l'implantation d'un centre d'accueil pour toxicomanes dans un quartier. Pourtant, le plus souvent, il s'agit pour l'*opbouwwerker* d'opérer dans des conflits qui naissent entre les habitants, en vue d'apporter la paix dans les quartiers. Le projet de médiation n'est donc à nouveau pas exempt de normativité extérieure aux intéressés. Mais la nouveauté est que le praticien semble plus fréquemment conscient qu'auparavant du caractère normatif de son action. La recherche empirique montre même qu'il a tout intérêt à s'interroger sur son propre rôle. Il apparaît, en effet, notamment dans la médiation concernant les projets d'amélioration de l'habitat, que le fait de ne pas expliciter sa propre position dans la pratique a souvent conduit à des effets indésirés. En particulier, il est arrivé que cela serve – inconsciemment – le point de vue de la partie la plus puissante, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou qu'il s'agisse d'une partie des habitants qui avaient de leur côté plus de ressources disponibles au départ pour l'emporter sur la partie des habitants qui en avaient moins (Kleinhans, Veldboer et Duyvendak, 2000). En cherchant dès le départ à donner les moyens de négocier à ceux dont les souhaits sont les moins honorés ou à ceux dont le point de vue est le moins efficacement défendu faute de ressources, l'*opbouwwerker* contribue à un rééquilibrage entre les parties en conflit. Mais, pour ce faire, il ne doit pas complètement s'identifier à ce « parti du plus faible » et garder ses entrées chez ceux qui ont plus de ressources utiles. En mettant ses propres réseaux à la disposition de ceux auprès desquels il intercède, il leur apprend comment faire pour « s'aider soi-même ».

Dans ce cas l'*opbouwwerker* agit clairement comme un tiers engagé au sens du passeur de Michel Marié. Mais l'on perçoit aisément que cet « engagement » peut être limité dans le sens où, quand l'*opbouwwerker* agit aux côtés des plus faibles, c'est dans le cadre d'une médiation qui ne porte pas toujours sur des problèmes jugés essentiels par ces habitants. Il arrive cependant que certains *opbouwwerkers* puissent utiliser l'occasion de la médiation pour aborder des problèmes plus profonds qui touchent les plus démunis et pour les relayer auprès des pouvoirs publics ou d'autres acteurs influents. Ceci est généralement rendu possible par une marge de manœuvre suffisamment ample pour approfondir l'analyse des problèmes entourant le conflit : ils connaissent bien le quartier ou, quand ce n'est pas tout à fait le cas, ils ont

du temps pour prendre les renseignements éventuellement nécessaires, car le travail de médiation – même dans le cas où il s'accompagne d'un travail de mobilisation – constitue une grande partie de leur charge de travail et ils ne sont pas chargés de tout autres sortes de missions qui relèguent au second plan leur image de médiateur auprès des habitants. Ce cas de figure semble d'autant plus développé aux Pays-Bas que la pratique de l'intermédiation est plus profondément ancrée du côté des professionnels du terrain social urbain qu'en France, où les élus locaux cherchent à conserver un rôle majeur dans ce domaine : la légitimité des professionnels du terrain s'arrête là où elle commence à empiéter sur celle des élus (Blanc, 1999). Leur mission en matière d'intermédiation est donc souvent ambiguë. Mais pour leurs collègues néerlandais, au-delà de la question de la répartition des rôles, demeure la question des moyens : la figure du tiers engagé ne semble donc pouvoir être efficace que si elle s'accompagne de conditions de travail favorables à cet exercice, ce qui implique de réels investissements en termes de personnel et de moyens d'action pour ce dernier, et ne peut donc que difficilement s'épanouir dans un contexte de réduction des dépenses sociales et de précarisation des conditions de travail des intervenants sociaux de terrain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHTERHUIS, H. 1980. *De markt van welzijn en geluk*, Baarn, Ambo.
- BAILLERGEAU, E. 2002. *L'opbouwwerk, la promotion de la participation des habitants aux Pays-Bas entre militantisme et pratique professionnelle*, thèse de doctorat de l'Université de Grenoble II.
- BAILLERGEAU, E. ; SCHAUT, C. 2001. « Social work and security in the Netherlands and Belgium », *European Journal on Criminal Policy and Research*, n° 9/4, p. 427-446.
- BIRNBAUM, P. 1992. « Conflits », dans R. Boudon (sous la dir. de), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, p. 227-261.
- BLANC, M. 1995. « Politique de la ville et démocratie locale », *Annales de la recherche urbaine*, n° 68-69, p. 99-106.
- BLANC, M. 1999. « Politique de la ville et participation des habitants », dans L. Blondiaux et coll. (sous la dir. de), *La démocratie locale, représentation, participation et espace public*, Paris, PUF.
- BOER, J. 1960. *Maatschappelijk opbouwwerk. Verkenningen op het gebied van « Community Organisation » in de Nederlandse verhoudingen*, Arnhem, Van Loghum Slaterus.
- BROEKMAN, H. 1990. *Beroepsprofiel opbouwwerker*, Den Haag, Dr. Gradus Hendriksstichting.
- BROEKMAN, H. 1991. *Opbouwwerk, methoden technieken en terreinen*, Den Haag, Dr. Gradus Hendriksstichting.
- BROEKMAN, H. et coll. 2000. *Opbouwwerk 2000, beeld en perspectief*, Den Haag, Dr. Gradus Hendriksstichting.

- DAALDER, H. 1974. *Politisering en lijdelijkheid in de Nederlandse politiek*, Assen, Van Gorcum.
- DONZELOT, J. 1977. *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit.
- DOORN, J.A.A. van ; SCHUYT, C.J.M. (sous la dir. de) 1978. *De stagnerende verzorgingsstaat*, Meppel, Boom.
- DOZY, M. 1999. « Onderzoek opbouwwerk 1999 », *MO/Samenlevingsopbouw*, n° 168-169, p. 34-41.
- DUYVENDAK, J.W. 1997. *Het belang van derden, over opbouwwerk, sociale cohesie en multiculturaliteit*, Den Haag, Dr. Gradus Hendriks Stichting.
- DUYVENDAK, J.W. 1999. *De planning van ontplooiing. Wetenschap, politiek en de maakbare samenleving*, Den Haag, SDU.
- ESPRIT, 1972. *Pourquoi le travail social ?* n° 413.
- GOUWS A. 1988. *De droom van de mensen zelf. Een analyse van de filosofische veronderstellingen van Achterhuis' De markt van welzijn en geluk*, Haarlem, Stichting TMW.
- HAAN, I. de ; DUYVENDAK, J.W. (sous la dir. de) 2002. *In het hart van de verzorgingsstaat. Het ministerie van Maatschappelijk Werk en zijn opvolgers (CRM, wvc, vws)*, 1952-2002, Zutphen, Walburg Pers.
- HAVE T.T. ten 1973. *Andragologie in blauwdruk*, Groningen, Tjeenk Willink.
- INKLAAR, F. 1997. *Van Amerika geleerd, Marshall-hulp en kennisimport in Nederland*, Den Haag, Sdu Uitgevers.
- KLEINHANS, R. ; VELDBOER, L. ; DUYVENDAK, J.W. 2000. *Integratie door differentiatie? Een onderzoek naar de sociale effecten van gemengd bouwen*, Den Haag, Ministerie van Volkshuisvesting, Ruimtelijke Ordening en Milieubeheer.
- MARIÉ, M. 1989. *Les terres et les mots. Une traversée des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- MÉDARD, J.-F. 1969. *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques.
- MICHELSE, H.C.M. 1977. *De burger als andragoog. Een geschiedenis van 125 jaar welzijnswerk (1848-1972)*, Meppel, Boom.
- MICHELSE, H.C.M. 1989. *Welzijn & discipline. Van tuchthuis tot psychotherapie, strategieën en technologieën in het sociaal beheer*, Meppel, Boom.
- MILIKOWSKI, H.P. 1961. *Sociale aanpassing, niet-aanpassing, onmaatschappelijkheid: tevens een bijdrage tot de discussie over probleemgezinnen*, Arnhem, Van Loghum Slaterus.
- MOMMEN A. ; REPLIELS, F. 1976. « Andragologie en marxisme », *Tijdschrift voor agologie*, n° 6.
- NIJK, A.J. 1972. *Beheersing en emancipatie. Kanttekeningen bij het ontwerp van een wetenschap*, Alphen aan den Rijn, Samson.
- PEPER, A. 1972. *Vorming van welzijnsbeleid. Evolutie en evaluatie van het opbouwwerk*, Meppel, Boom.
- RECKMAN, P. 1974. *Sociale aktie opnieuw bekeken*, Baarn, Anthos.
- SIMMEL, G. 1950. « The isolated individual and the dyad », dans K.H. Wolff, *The Sociology of Georg Simmel*. New York, The Free Press, [1908].
- VERDÈS-LEROUX, J. 1978. *Le travail social*, Paris, Éditions de Minuit.

-
- VREESWIJK, P.A.K. 1996. *Perspectief in nog-niet situaties. Fenomenologische verkenning en onderzoek naar wetenschappelijke grondslagen van het Nederlands maatschappelijk opbouwwerk*, Den Haag, Dr. Gradus Hendriks-stichting.
- VUIJSJE, H. 1977. *De nieuwe vrijgestelden, de opkomst van het spijkerpakkenproletariaat*, Baarn, In den Toren.
- WOLFF, Kurt H. (sous la dir. de), 1964. « Introduction », dans *The Sociology of Georg Simmel*, New York, Free Press, p. XVII-LXIV.
- ZIJDERVELD, A. 1983. « Transformatie van de verzorgingsstaat », dans P.A. Idenburg (sous la dir. de), *De nadagen van de verzorgingsstaat. Kansen en perspectieven voor morgen*, Amsterdam, Meulenhoff Informatief.
- ZIJDERVELD, A. ; ADRIAANSENS, H. 1981. *Vrijwillig initiatief en de verzorgingsstaat. Cultuursociologische analyse van een beleidsprobleem*, Deventer, Van Loghum Slaterus.